

République française  
YONNE  
CHATEL CENSOIR - COMMUNE

**Séance du samedi 25 avril 2026**

**Date de la convocation: 21/04/2026**

**Membres en  
exercice : 15**

**Présents : 14**

**Votants: 15**

**Pour : 14**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

***Le vingt-cinq avril deux mille vingt-six l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence  
d'Olivier MAGUET,***

**Présents :** Olivier MAGUET, Joël BOISSIERE, Patricia COL,  
Jean-Jacques DEBIEVE, Flavie ROUSSEAU, Clara  
CHADELAUD, Mike SALIGOT, Francine VINTZEL, Christophe  
OPEC, Gwenaëlle JANIK, Johan SCHOLLAERT, Yasmina  
ROULT, François CANVET, Stéphane JACQUES

**Représentés :** Annick IENZER représentée par Joël  
BOISSIERE

**Excusés :**

**Absents:**

**Délibération sur le compte unique financier - CHÂTEL-CENSOIR 2025 -  
(DE 034 2026)**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte  
Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation  
aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en  
particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux  
des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place  
de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	235 033,56	79 674,65	0,00	79 674,65	235 033,56
Opérations exercice	804 534,74	886 094,89	212 156,26	212 744,71	1 016 691,00	1 098 839,60
Total	804 534,74	1 121 128,45	291 830,91	212 744,71	1 096 365,65	1 333 873,16

Résultat de clôture		316 593,71	79 086,20			237 507,51
Restes à réaliser	0,00	0,00	2 745,91	0,00	2 745,91	0,00
Total cumulé	0,00	316 593,71	81 832,11	0,00	2 745,91	237 507,51
Résultat définitif		316 593,71	81 832,11			234 761,60

Le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par M. BOISSIÈRE Joël vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à M. BOISSIÈRE Joël pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance



Joël BOISSIERE

Le Maire,



Olivier MAGUET

